

paroles et la musique d'une romance mélancolique, dans laquelle elle conjurait le soleil d'arrêter sa course, pour qu'elle pût plus longtemps jouir des ivresses de son âme énamourée, et cette romance, elle se plaisait à la chanter, quand elle attendait la visite de son cher Pepino, ou qu'elle pleurait sa disparition ; elle trompait ainsi les chagrins de l'absence.

Mais hélas ! qui ne sait que les bonheurs d'ici bas sont éphémères et fragiles, et qu'ils sont le plus souvent emportés par un vent jaloux, comme des nuages floconneux dissipés par une bise même légère ? Qui ne sait que les affections les plus tendres ont leurs éclipses, et les plus grands amours, leur coucher de soleil ?

(A suivre)

Petite histoire de l'Eglise

(Suite)

Lucifer de Cagliari refusa de communiquer avec les évêques signataires de Rimini, même après la rétractation publique de leur faute, et établit ainsi vers 370, Uphilas, évêque des Goths gagné par les chefs de l'arianisme, et entraîna son troupeau dans l'hérésie.

CONCILES

313. Concile de Rome ; 314, concile d'Arles contre les Donatistes.

319. Concile d'Alexandrie, qui condamne Arius une première fois : 324, concile de Gangres, sur la foi et la discipline.

325. Concile œcuménique de Nicée ; 318 évêques présidés par Osius, au nom du pape saint Sylvestre, condamnent Arius, rédigent le symbole de Nicée, fixent la fête de Pâques et dressent plusieurs canons de discipline.

315. Conciliabules de Tyr et de Jérusalem contre saint Athanase.

341. Conciliabule d'Antioche par les Eusébiens sur la discipline. Des décrets perfides sont mêlés à de sages prescriptions. Concile de Rome en faveur de saint Athanase.

343. Concile de Sardique en Illyrie. Plus de 300 évêques convoqués par saint Jules I et présidés par Osius, après avoir acclamé la foi de Nicée, complètent par de remarquables canons disciplinaires l'œuvre qui avait été commencée à Nicée. L'appel au pape est nettement déclaré, et l'innocence des évêques déposés par les Eusébiens, est nettement reconnue.